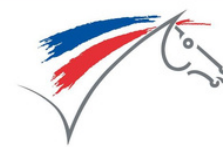




CENTRE-VAL DE LOIRE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION

RÈGLEMENT CAVALIERS DRESSAGE

Le circuit régional Centre-Val de Loire est un circuit de référence dans le domaine des sports équestres en région Centre. Il se dispute sur des épreuves amateurs en individuel.

Les épreuves du circuit régional se déroulent sur des concours répondant au cahier des charges défini par le CRE CVL. Le présent règlement ne se substitue pas aux règlements FFE. Ce règlement est susceptible de modification par le CRE CVL notamment en cas de modifications aux règlements FFE.

I. ÉPREUVES

Le circuit régional se déroule sur les épreuves suivantes :

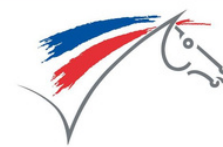
- Amateur Elite
- Amateur 1
- Amateur 2
- Amateur 2 Grade III
- Amateur 3

En cas de dédoublements d'épreuves, chacune des épreuves compte alors comme épreuve distincte pour l'attribution des points. Toutefois un cavalier ayant plusieurs chevaux engagés dans l'épreuve ne marquera que les points pour le meilleur des deux classements.

→ Les épreuves sont ouvertes à l'ensemble des cavaliers, toutes régions confondues.



CENTRE-VAL DE LOIRE



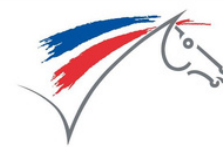
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION

II. GÉNÉRALITÉS

- Le circuit régional Centre-Val de Loire se court sur des concours régionaux et comporte une étape finale organisée par le CRECVL.
- Le circuit régional se déroule sur les épreuves : Amateur 3, Amateur 2, Amateur 2 Grade III, Amateur 1 sur les reprises Grand Prix et l'Amateur Elite préliminaire (A7 Saint Georges).
- Pour prétendre figurer au classement final, le cavalier devra avoir participé à **au moins 2 étapes et à la finale.**
- Si un cavalier concourt sur 2 étapes ou plus sur un niveau supérieur dans le cadre des épreuves labélisées "circuit régional", il ne pourra pas concourir sur le niveau inférieur pour la finale et ne pourra pas être au classement de ce dernier (ex : si un cavalier souhaite concourir sur l'Amateur 3, il ne pourra pas faire plus de 1 étape en Amateur 2 GP).
- Il est autorisé qu'un cheval participe à deux niveaux différents avec deux cavaliers différents (sauf si le règlement FFE ne le permet pas : en amateur élite un cheval ne peut participer qu'à une épreuve par jour)
- En cas de blessure du cheval composant le couple engagé sur le circuit, un changement de cheval est autorisé. Le classement du cavalier est maintenu et ne sera pas remis à zéro.
- Les étapes du circuit régional sont coefficient 2 comme le précise le règlement FFE en vigueur.



CENTRE-VAL DE LOIRE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION

II. CLASSEMENT ET ATTRIBUTION DES POINTS

Pour le classement final, ne peuvent participer que les licenciés en Région Centre-Val de Loire (la domiciliation sportive du concurrent est définie par le club d'appartenance de la licence du concurrent en Centre-Val de Loire au jour de la clôture des engagements).

IMPORTANT ! La participation à la finale est obligatoire pour les cavaliers souhaitant prétendre au classement final.

MODIFICATION EN DATE DU 24/02/2026

La moyenne de chaque cavalier sera comptabilisée à la suite de chaque étape

Pour la comptabilité des moyennes, si un cavalier présente deux chevaux dans l'épreuve, le meilleur résultat sera comptabilisé.

Le Comité Régional d'Equitation Centre-Val de Loire se garde le droit de modifier le présent règlement par un additif publié sur le site internet www.chevalocentre.fr